

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER CIVILISATIONS ET LANGUES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le BA-CLAM (Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Âge) propose une formation en langues de l'Antiquité (latin, grec, hébreu biblique) qui s'adresse à des étudiant-e-s de tout niveau (débutant à avancé). L'admission en CLAM ne suppose donc pas de formation préalable.

Le BA-CLAM offre également une panoplie de cours et séminaires dans les domaines de la littérature, de l'histoire, de l'histoire du droit et de l'histoire de l'art, ainsi que de la science des religions et des sciences bibliques. Les périodes couvertes par le programme comprennent l'Antiquité grecque et romaine (1000 av. J.-C. - 500 apr. J.-C.), ainsi que l'époque médiévale (500-1500), et les époques modernes et contemporaines pour le néo-latin et la réception de l'héritage classique. À cela s'ajoutent les ateliers proposés par le Groupe de théâtre antique de l'Université (traduction et/ou pratique théâtrale), ainsi que la pratique du jeu de rôle historique.

Les études en CLAM font l'objet d'un programme individualisé et visent avant tout la cohérence intellectuelle. La coordination est assurée par la ou le responsable du pilier qui doit être contacté chaque année pour établir les programmes semestriels. Le pilier CLAM existe comme pilier renforcé (120 crédits ECTS), principal (90 crédits ECTS), secondaire (60 crédits ECTS) ou minimal (30 crédits ECTS). Il repose en principe sur les ressources disponibles au sein de l'Université de Neuchâtel et ne suppose pas de déplacements dans d'autres universités, sans pour autant les exclure. Il constitue un bon complément à tous les piliers de littérature, histoire, archéologie et ethnographie/anthropologie.

Débouchés

Enseignement

Le pilier CLAM est susceptible de déboucher sur une ou plusieurs discipline(s) enseignable(s) dans les écoles du secondaire I (latin, grec, LCA = langues et cultures de l'Antiquité) et du secondaire II (latin, grec). Plus d'information sur le site de l'HEP BEJUNE.

Perspectives professionnelles

Le pilier CLAM constitue une bonne formation pour l'accès aux métiers du livre et de la documentation (en particulier les bibliothèques), à l'écriture littéraire et journalistique et aux médias, outre l'enseignement et la recherche. Il donne aussi accès à des postes à responsabilités dans les administrations publiques ou parapubliques (secrétaire général-e, chef-fe de service ou d'office, etc.).

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier CLAM peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier principal renforcé à 120 ECTS.

Au sein des blocs 1 et 2, tous les enseignements proposés sont optionnels afin de permettre aux étudiant-e-s intéressé-e-s de définir, avec l'accord des responsables de pilier, un profil intellectuel bien ciblé, en fonction de leur formation antérieure (notamment en langues anciennes) et de leurs objectifs (enseignement ou non), et de bénéficier de la mobilité nationale et internationale au moment le plus adéquat.

Tous les enseignements donnent lieu à une évaluation interne, à part les enseignements du bloc 1 (examen oral) et les cours de langue fondamentale I (examen écrit). Les enseignements empruntés à d'autres piliers (philosophie, histoire de l'art, etc.) sont évalués selon les modalités prévues par le pilier d'emprunt. Ces enseignements restent néanmoins optionnels dans le cadre du pilier CLAM.

Tous les enseignements sont semestriels, à l'exception des cours de langue fondamentale I de latin, de grec et d'hébreu (annuels).

Tous les enseignements font l'objet d'une validation notée, à l'exception des voyages d'étude. Le plan d'études ne contient aucun module, donc aucune note compensable.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE, PRINCIPAL ET RENFORCÉ

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	6
Bloc 2	Autres enseignements	24
Total		30

Pilier secondaire (60 ECTS)

Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	6
Bloc 2	Autres enseignements	54
Total		60

Pilier principal (90 ECTS)

Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	6
Bloc 2	Autres enseignements	75
Bloc 3	Mémoire de BA	9
Total		90

Pilier renforcé (120 ECTS)

Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Cours d'introduction aux méthodes et mise à niveau (littérature/histoire)	6
Bloc 2	Autres enseignements	105
Bloc 3	Mémoire de BA (seulement en pilier principal et pilier renforcé)	9
Total		120

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le nombre de crédits attribués. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - démontrer une connaissance diachronique et synchronique du domaine des sciences de l'antiquité et/ou du Moyen Âge, en particulier un cadre historique, géographique et culturel ;
 - associer des connaissances approfondies dans certains domaines spécifiques (langue-s ancienne-s = grec, latin et/ou hébreu ; littérature-s ; histoire ; histoire des religions ; histoire du droit), en fonction de choix personnels et des cours et séminaires donnés ;
 - expliquer d'une manière critique des textes littéraires ou documentaires en s'appuyant sur une base théorique et méthodologique ;
 - traiter philologiquement (traduire, commenter, contextualiser, interpréter et mettre en série) une œuvre littéraire ou un document (épigraphique, papyrologique, numismatique) en comprenant la genèse, le genre, la transmission et la réception.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - utiliser les principaux instruments de recherche (éditions critiques, commentaires, traductions, dictionnaires, bibliographies, catalogues et bases de données, et toutes ressources numériques) nécessaires à l'acquisition des connaissances ;
 - développer une argumentation logique mettant en œuvre des sources primaires et de la littérature secondaire ;
 - comparer diverses manières d'expliquer et d'interpréter un même texte littéraire ou documentaire, en appuyant ses choix sur une argumentation solidement fondée.
3. Capacité de former des jugements :
 - évaluer de manière critique et pertinente diverses approches théoriques et pratiques ;
 - distinguer la pensée antique de la pensée moderne en définissant sa spécificité à l'appui des sources ;
 - sélectionner des ouvrages scientifiques pertinents pour la problématique de recherche ;
 - justifier ses conclusions, en mesurant les forces et les faiblesses.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - formuler des questions de recherche originales et pertinentes ;
 - organiser un discours oral et/ou écrit de manière dynamique et économique (en termes de bibliographie et de sources primaires), avec une gestion du temps et de l'espace à disposition et une adéquation au public visé et au contexte de la communication ;
 - faire montre de précision, de concision et d'élégance stylistique (par exemple, articulation du discours, richesse lexicale et syntaxique), dans l'expression orale et écrite.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - conceptualiser une recherche sur un texte ou un sujet donné ;
 - synthétiser les résultats de recherches antérieures en la matière ;
 - s'affranchir des arguments d'autorité, en remettant en question les résultats de recherches antérieures, indépendamment du statut de leurs auteur-e-s.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>		<i>Définition</i>	<i>Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>
Cours d'introduction	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière	Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Examen oral
Cours de méthode	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière	Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ECTS	Examen écrit
Cours de spécialisation	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière	Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)
Lectures	L		Travail individuel sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	3 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)
Mémoire de Bachelor	M		Travail personnel (max. 30 pages avec appareil critique) sur une question choisie par l'étudiant-e d'entente avec l'enseignant-e	6 ou 9 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)
Proséminaire	P	Exposé + discussion d'ensemble	Travail individuel sur un sujet donné	3 ECTS	Evaluation interne notée (exposé oral + travail écrit)
Séminaire	S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions	Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ou 9 ECTS	Evaluation interne notée (exposé oral + travail écrit OU Examen écrit)
Terrain (camp, excursion, voyage d'études, fouilles, séjour linguistique, etc.)	T	Toute activité (excluant les stages et les lectures) pratiquée en dehors des salles de cours	Présentation, rapport	3 ou 6 ECTS	Evaluation interne non notée
Travaux pratiques et Ateliers	TP	Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques	Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3, 6 ou 9 ECTS	Evaluation interne notée (Exercices + Lectures)
Stage	ST	Activité à visée professionnalisante dans une institution, une organisation, une entreprise	Rapport de stage	3 ou 6 ECTS	Evaluation interne non notée